

L'Office national de l'énergie concernant nos besoins en matière de gaz pour les 25 prochaines années manquent de réalisme. Nous voulons savoir comment le gouvernement estime nos besoins en matière de gaz naturel et de quelle façon les consommateurs canadiens seront protégés. Je connais la réponse classique du gouvernement: «Si nous éprouvons des besoins urgents, nous pouvons toujours exploiter de nouveaux gisements de gaz.» C'est fort possible, mais je me demande si les Canadiens se rendent compte de la façon d'agir du gouvernement. Le gouvernement vend actuellement du gaz canadien facilement accessible et à relativement bon marché et, à mesure que le marché canadien s'étendra, nous devons exploiter des gisements moins accessibles et, par conséquent, utiliser du gaz beaucoup plus coûteux pour nos propres besoins. Nous devons certes avoir une politique bien définie au sujet de toute la question du gaz. Quand je vois les prévisions de l'Office national de l'énergie qui estime qu'environ la moitié de notre production de gaz est acheminée vers les États-Unis et qu'en 1990, ce sera les deux tiers de notre production de gaz naturel qui passeront la frontière, que nous satisfaisons actuellement à environ 3 p. 100 de la demande américaine alors qu'en 1990 cette proportion sera de 15 p. 100, je commence à me demander quelle quantité de gaz facilement accessible et à relativement bon marché nous garderons en réserve pour l'usage de la population canadienne.

J'ai vu dans un rapport émanant de Washington que les États-Unis auront à faire face à une disette de gaz en 1976. Je ne blâme pas les Américains de vouloir conclure toutes les ententes possibles en vue d'acheter du gaz au Canada. En fait, ils seront prêts à payer plus cher que ce que nous obtenons en ce moment de nos propres consommateurs et, en conséquence, les prix payés au Canada seront relevés, car si les sociétés gazières peuvent obtenir aux États-Unis de meilleurs prix que ceux qu'elles reçoivent actuellement au Canada, elles vont tout simplement augmenter le prix du gaz vendu au Canada.

Nous voulons donc savoir quelle est la politique du gouvernement en matière de gaz naturel. Il ne suffit pas que le ministre nous dise que nous ne vendrons que nos excédents. C'est une jolie phrase vide de sens. Qu'entendons-nous par excédents, ce qui est superflu à nos besoins actuels ou de l'an prochain, ou ce qui est superflu à nos besoins dans dix ans? Ces nappes de gaz ne se renouvelleront pas d'elles-mêmes. Elles existent, nous les utilisons, et elles sont épuisées. En disant que nous pouvons vendre tout notre excédent, nous adoptons une politique qui permettra l'exportation des deux tiers de notre gaz naturel. Il en découlera que les générations futures n'auront pas le gaz et l'énergie nécessaires pour transformer nos matières premières en produits ouvrés, pour produire de l'énergie électrique et fournir d'autres services à la population.

• (12.40 p.m.)

J'espère que le ministre fera aussi une déclaration nette lors de l'adoption de l'article du bill qui concerne la politique gouvernementale sur le pétrole. Quelle est à ce sujet la politique du gouvernement? Les événements font qu'elle est complètement dépassée. L'idée d'utiliser le pétrole brut canadien jusqu'à la vallée de l'Outaouais et de permettre que la région à l'est soit desservie par des

[M. Douglas.]

approvisionnements étrangers devient de plus en plus insoutenable. Le Venezuela vient d'augmenter le prix du pétrole. Les pays producteurs du Moyen-Orient ont fait de même, ainsi que la Libye et certains pays africains. Depuis deux semaines, plusieurs sociétés pétrolières ont annoncé qu'elles comptent hausser le prix du pétrole et le prix de l'essence, en raison de l'accroissement du coût des importations.

Un autre élément entre maintenant en ligne de compte. Le président des États-Unis s'est interrogé sur la sûreté des approvisionnements de pétrole de l'Est du Canada. Le programme américain d'importations obligatoires de pétrole manifeste la crainte qu'en cas de guerre et de ravages causés par des sous-marins le long de la côte atlantique, nous devions dépendre des États-Unis pour approvisionner la région située à l'est de la vallée de l'Outaouais. C'est une des raisons que le président a invoquées dans sa déclaration sur le contingentement du pétrole brut en provenance de l'Ouest du Canada.

Il est de plus en plus manifeste que nous devons écarter l'ancienne politique nationale du pétrole et considérer la faisabilité du projet de construction d'un pipeline en direction de Montréal, pour desservir le marché de l'Est. Nous n'avons pu obtenir du ministre les études qu'a effectuées le gouvernement sur la possibilité et la rentabilité d'un tel projet. J'ai vu certaines des études au sujet de la faisabilité sur le plan économique, provenant de...

M. le président: Je regrette d'interrompre le député, mais je dois l'informer que son temps de parole est expiré.

Des voix: Continuez.

M. le président: Le député pourra continuer s'il y a consentement unanime. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: Oui.

M. Douglas: Je remercie le comité. Je ne serai donc pas obligé de diviser mon discours en deux. Je vais tâcher d'être le plus bref possible.

Une enquête sérieuse s'impose sur la possibilité du point de vue économique et l'opportunité du point de vue national, d'aménager un pipe-line jusqu'à Montréal. Chaque fois qu'on aborde le sujet, le ministre commence par dire que la chose ne serait pas économiquement souhaitable, d'après les études faites là-dessus. Monsieur le président, nous ne savons rien de ces études. J'ai vu quelques-unes des études préparées par des producteurs indépendants et j'aimerais bien voir celles du gouvernement pour pouvoir établir une comparaison. Des autorités de l'industrie pétrolière croient que le projet serait possible du point de vue économique, pourvu qu'on protège le pipe-line contre un dumping injustifié. Elles sont d'avis qu'il pourrait, en temps normal, faire concurrence au pétrole étranger. La chose est discutable, mais j'aimerais qu'on nous donne plus de renseignements qu'on ne le fait lorsqu'on nous dit que l'aménagement d'un pipe-line jusqu'à Montréal est impossible.

La principale raison alléguée par le ministre pour ne rien faire dans ce domaine, c'est que si la chose était possible, les compagnies privées feraient en sorte d'aménager un pipe-line comme celui-là. Le ministre n'est sûre-